

Groupes de travail de l'observatoire de la haine en ligne

1. Réflexion autour de la notion de contenus haineux : définir et approfondir la notion de contenus haineux

Ce groupe de travail a pour vocation d'étudier la notion de contenus haineux afin de mieux cerner le périmètre des contenus susceptibles d'être qualifiés comme tels et d'en établir les caractéristiques essentielles. Il s'efforcera d'élaborer une définition commune. Il peut notamment analyser la notion au regard :

1° Des critères juridiques établis par les textes français et de l'apport de la jurisprudence, sans toutefois se limiter à une approche strictement juridique de la notion

2° Des définitions et critères adoptés dans d'autres États, par des institutions internationales et d'autres acteurs

3° De critères subjectifs (du point de vue des publics visés)

4° Des contextes de production et de diffusion du contenu

5° Des apports de travaux de recherche, tout domaine confondu, sur la notion de contenus haineux

6° Des apports des travaux et politiques mises en œuvre dans d'autres Etats

2. Amélioration de la connaissance du phénomène des contenus haineux

Ce groupe de travail a pour objet l'étude pratique des contenus haineux et de leur évolution. En particulier, il pourra :

1° Conduire un travail d'analyse quantitative et qualitative de l'évolution du phénomène en tenant compte de la diversité des contenus haineux

2° Être un lieu de partage et de remontées d'expérience sur les nouvelles formes de haine en ligne, ainsi que sur les évolutions du vocabulaire employé

3° Comparer les évolutions quantitatives et qualitatives dans une perspective européenne et internationale

3. Analyse des mécanismes de diffusion et des moyens de lutte

1° Analyse des divers mécanismes de diffusion et propagation numériques des contenus haineux, qu'ils soient sociétaux, technologiques, économiques ou autres

2° Réflexion sur les méthodes humaines et technologiques de détection des contenus haineux et de lutte contre leur propagation

3° Une comparaison avec des méthodes mises en œuvre dans d'autres Etats

4. Prévention, éducation et accompagnement des publics

Ce groupe de travail est consacré aux actions envers les publics, à travers :

1° L'échange de bonnes pratiques en matière d'éducation aux médias et à l'information, de prévention et de citoyenneté numérique

2° La conduite d'une veille et de comparaisons à l'international

3° L'analyse et la mesure de l'impact des actions menées à l'égard des publics

4° Des réflexions autour des dispositifs d'accompagnement des victimes et des auteurs